

**Zeitschrift:** Actes de la Société jurassienne d'émulation  
**Herausgeber:** Société jurassienne d'émulation  
**Band:** 63 (1959)  
  
**Artikel:** M. Fallières Président de la république française et S.M. Guillame II en suisse : (Août 1910 et septembre 1912)  
**Autor:** Rebetez, Pierre  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-558759>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.03.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**M. Fallières**  
**Président de la République française**  
**et**  
**S. M. Guillaume II en Suisse**

*(Août 1910 et septembre 1912)*

PAR PIERRE REBETEZ



## **M. Fallières, Président de la République française et S. M. Guillaume II en Suisse**

### **Avant-propos**

Le Ministère des Affaires étrangères à Paris vient d'autoriser la consultation des archives politiques relatives aux faits antérieurs à 1914. Nous nous sommes rendu au Quai d'Orsay pour étudier les documents touchant au présent travail.

Les pièces consultées<sup>1</sup> constituent les dossiers de la correspondance diplomatique. Elles proviennent soit de l'Ambassade de France en Suisse, soit d'un consulat français établi dans le pays.

### **Introduction**

Quelques grands événements du printemps 1960 nous ont engagé à revoir certaines notions d'histoire contemporaine, jugées essentielles il y a cinquante ans et singulièrement dépassées aujourd'hui.

Le tremblement de terre du 1<sup>er</sup> mars remet en mémoire le « coup d'Agadir » ; les voyages de Khrouchtchev, du général de Gaulle : les concepts d'Entente cordiale et de Triple Entente. Le X<sup>e</sup> anniversaire de la « déclaration Schumann » (9 mai 1960)<sup>2</sup> consacra l'existence d'un embryon d'Europe unie sur le plan économique et politique alors que cette Europe a vécu des siècles de rivalités entre ennemis héréditaires.

<sup>1</sup> Voir Bibliographie.

<sup>2</sup> Lors du X<sup>e</sup> anniversaire de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, on nous rappela que l'idée de base était la réconciliation franco-allemande. Ce fait « acquis, vérifié et spectaculaire » constitue — nous a-t-on dit — le phénomène le plus frappant de la politique d'après-guerre. Bien plus que la naissance d'une communauté technique, il est en réalité l'acte de naissance de l'Europe unie (Journal du Jura, 12. 5. 1960).

Il y a, au-delà de ces événements, d'anciennes valeurs à reconsidérer pour qui veut vivre avec l'esprit de son temps. Le danger serait d'emprunter à l'histoire une optique qui, par sa fixité, empêcherait de comprendre le présent ou condamnerait, par avance, l'avenir. « De l'histoire faite, naît l'histoire à vivre. » <sup>1</sup>

« L'Europe de papa », celle d'avant 1914, avait acquis un équilibre — instable il est vrai — né de l'opposition de la Triple Entente (France, Angleterre, Russie) et de la Triple Alliance (Allemagne, Autriche-Hongrie, Italie). Les deux blocs en présence se surveillaient — comme le font à présent deux autres blocs sur une échelle différente — et cherchaient à étendre au près ou au loin leur influence politique (impérialisme), économique (Weltpolitik) ou morale.

Entre ces deux antagonistes, la Suisse, neutre par option et par tradition, avait peine à assurer son autonomie, à se préserver d'une lente pénétration idéologique étrangère et à entretenir, néanmoins, des rapports extérieurs favorables à l'économie nationale. Les années 1910 à 1912 sont caractéristiques à ce sujet. Nous vouons à l'analyse des événements d'alors les quelques pages qui suivent.

### **La situation internationale**

Avant 1914, l'Europe occidentale et l'Europe centrale exerçaient une action déterminante dans la vie politique et économique internationale. Les causes étaient d'ordre matériel (développement de l'industrie, exportation), démographique et spirituel (expansion coloniale, émigration, sentiment de supériorité né d'une culture séculaire).

Trois Etats européens — la France, l'Angleterre et l'Allemagne — avaient une influence mondiale. Les autres se préoccupaient de problèmes liés à des zones plus restreintes. Parmi ces trois Etats, deux nous intéressent particulièrement :

1. La France (39 millions d'habitants), qui a su reconstituer son empire, dispose de gros capitaux susceptibles d'animer les marchés étrangers. Ses forces militaires sont comparables à celles de l'Allemagne.

2. L'Empire allemand (67 millions d'habitants), qui n'a que peu de colonies mais possède une industrie de premier rang, des richesses minières considérables et une volonté de conquêtes sans limite. La Weltpolitik de Guillaume II se traduit par une recherche intensive de zones d'influence et de marchés.

<sup>1</sup> Gaston Roupnel, dans « Histoire et Destin », Grasset, Paris.

L'Allemagne d'avant 1914 est la plus grande puissance militaire du monde.

En résumé, le début du XX<sup>e</sup> siècle est caractérisé par l'impérialisme des grandes puissances — France, Allemagne, Angleterre, Russie — et par la course aux armements. Les deux phénomènes, liés, devaient conduire aux conflits de 1914-1918. En attendant, c'était la guerre froide.

En 1905, l'entente franco-anglaise (Entente cordiale) datait de peu quand l'Allemagne tenta de la détruire en créant des difficultés au Maroc. Le 31 mars 1905, Guillaume II débarqua à Tanger pour contrecarrer l'établissement du protectorat français sur ce pays. Mais la conférence internationale d'Algésiras<sup>1</sup>, en face de Tanger (janvier à avril 1906), démontra l'hostilité qui se manifestait contre l'Allemagne.

Dès lors, l'éventualité d'une guerre s'installa dans les esprits. La Triple Entente (1907) rapprocha la France, l'Angleterre et la Russie mais réveilla l'animosité de la Triple Alliance (Allemagne, Autriche-Hongrie, Italie). L'Autriche, en annexant la Bosnie-Herzégovine (octobre 1908), provoqua une grave crise internationale. Devant l'attitude intransigeante de l'Allemagne, la Russie et ses alliés, inquiets, durent accepter le fait accompli. La politique de Guillaume II ne reculait devant aucun danger, menaçait l'est et l'ouest. Sur le plan économique, elle se faisait de plus en plus envahissante ; sur mer, elle rivalisait avec l'Angleterre. Sur le plan idéologique, elle apparaissait sans bornes, même si elle semblait sans fondements : ainsi ce projet d'annexer à la « Grande Allemagne » la Hollande et une partie de la Belgique. La France cédait (accord économique au sujet du Maroc, février 1909).

### La situation de la Suisse

Entre la guerre de 1870 et celle de 1914-1918, la Suisse vécut une époque troublée par les influences diverses (économique, sociale, culturelle) que ses voisins cherchèrent à exercer sur elle. Sans vouloir exagérer notre importance politique, il faut reconnaître que notre situation d'Etat-tampon entre le bloc de la Triple Alliance et la France méritait quelque considération, même en temps de paix. D'où le jeu des diplomates, et cette sorte d'ingérence envers laquelle les Suisses réagissaient parfois de manière si brusque que les fautifs eux-mêmes en restaient étonnés.

<sup>1</sup> Qui visite Algésiras peut voir la Salle de la conférence ornée d'une peinture représentant l'Assemblée de 1906 et une plaque de bronze portant les noms des plénipotentiaires.

Néanmoins au début du siècle, après une période instable<sup>1</sup>, l'Allemagne semblait l'emporter chez nous. C'est vers elle que se tournaient les sympathies<sup>2</sup>. Il est difficile d'évaluer ce qu'étaient alors au juste les sentiments populaires, mais on notait que l'idée de la grandeur et de la force ralliait plus aisément certains esprits que des réminiscences historiques ou culturelles, donc francophiles. C'est sans doute pourquoi on préconisait, même dans notre pays, d'adopter une politique extérieure résolument germanophile. On saluait, en attendant, les succès du « ballon militaire » Zeppelin et la presse se faisait l'écho de cette mentalité<sup>3</sup>.

Cette orientation cependant fut sujette à des fluctuations et même combattue. Onregistra une distinction entre le caractère de la diplomatie allemande, qui s'imaginait « faire cesser toute résistance par sa seule pression », et l'Allemand en soi, susceptible de plus de cordialité dans les rapports avec ses voisins<sup>4</sup>.

Quand, en 1908, des incidents éclatèrent à l'Université de Lausanne, où deux professeurs et des étudiants allemands voulurent introduire des méthodes, des goûts et une culture en opposition avec les habitudes romandes, tout se gâta. Le Gouvernement vaudois réagit avec énergie, affirmant sa volonté de faire respecter l'indépendance du canton en matière de police des habitants et de nomination des professeurs<sup>5</sup>.

Le *Bund* (14 nov. 1908) alla jusqu'à critiquer la personne du Kaiser, ce qui, au dire de l'Ambassade de France en Suisse, eût été impensable quelques mois plus tôt<sup>6</sup>.

Le *Démocrate*, de Delémont, dénonçait notre « germanomanie », qui, affirmait-il, « nous coûte fort cher aujourd'hui ». A son avis, le tort de la Suisse était d'accentuer les génuflexions devant le Gouvernement Impérial. La diplomatie allemande se montrait désobligeante à l'égard des Autorités helvétiques dans les transactions commerciales en faisant accepter des conditions touchant à l'arbitraire.

Le courage du *Démocrate* lui valut l'approbation du *Genevois*, organe de M. Lachenal, ancien président de la Confédération, et des mentions flatteuses dans la correspondance diplomatique française<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> Voir l'affaire Wohlgemuth. En 1889, un violent conflit s'était élevé entre Bismarck et la Suisse au sujet d'un certain Wohlgemuth, policier allemand que la Suisse avait expulsé de son territoire. En répondant d'une manière « courageuse » à la note comminatoire de Bismarck, le Conseil fédéral avait repoussé au préalable l'idée de toute concession au « chancelier de fer ». La célèbre réponse, intéressante pour l'histoire diplomatique de la Suisse, marque une époque où les relations entre la Suisse et l'Allemagne étaient singulièrement tendues. Aff. Etr. I, p. 80-81.

<sup>2</sup> Aff. Etr. I, p. 62.

<sup>3</sup> « Le Démocrate », Delémont, nov. 1908.

<sup>4</sup> Ibid. dans Aff. Etr. I, p. 65, nov. 1908.

<sup>5</sup> Aff. Etr. I, p. 53, 54, 59.

<sup>6</sup> Ibid. I, p. 60.

<sup>7</sup> Ibid. I, p. 62, cité dans la lettre du 20 nov. 1908.

Apparemment, un revirement se faisait sentir dans l'opinion suisse, aiguillée dans cette voie par les difficultés nées des relations commerciales germano-helvétiques.

C'est alors qu'en automne 1909, rencontrant l'attaché militaire suisse à de grandes manœuvres autrichiennes, Guillaume II laissa entendre qu'il serait heureux de pouvoir assister à des manœuvres de nos troupes, vu les intéressantes nouveautés introduites dans notre armée.

Les journaux répétèrent ces propos en titrant « Guillaume II et la Suisse ». C'était, évidemment, flatter l'amour-propre des sphères militaires du pays et éveiller un intérêt nouveau dans le peuple, aux mœurs démocratiques, pour un personnage si haut placé<sup>1</sup>.

Entre temps, le moment des réflexions étant arrivé, les milieux politiques découvrirent que la démarche impériale, quoique flatteuse, causait quelque gêne. On ne voulait pas jouer le rôle de satellite de l'Empire germanique, ni « graviter dans l'orbite de la Triple Alliance »<sup>2</sup>. Pour l'instant, l'affaire en resta là.

Manifestement, les rapports entre l'Allemagne et la Suisse se détérioraient. L'interdiction d'exporter du bétail en Allemagne<sup>3</sup>, un conflit à propos de farines<sup>4</sup>, la question des vins suisses soumis, au-delà du Rhin, à une surtaxe<sup>5</sup>, la convention du Gothard non encore ratifiée<sup>6</sup>, avaient fâcheusement impressionné l'opinion publique.

L'Allemagne, sans nul doute, soutenait ses intérêts avec trop d'âpreté<sup>7</sup>.

1 Ibid. I, p. 78.

2 Aff. Etr. III, p. 109. Propos de M. Comtesse à l'Ambassadeur de France, 7 janv. 1910.

3 Cette interdiction prit fin par une décision arbitraire de l'Allemagne.

4 Les farines allemandes envahissaient la Suisse. Le Conseil fédéral craignait, qu'en cas de conflit européen, le pays n'eût pieds et poings liés par des traités en faveur de l'Allemagne.

5 Le double de ce qui était prévu dans les traités.

6 L'« Union du Gothard » groupait l'Italie, la Suisse, l'Empire allemand. Le rachat de la ligne par la Suisse ne se fit pas sans difficultés, les deux nations voisines contestant à notre pays le droit de rachat sans leur consentement. Le 20 avril 1909, deux conventions furent signées dont l'une, œuvre par excellence du gouvernement allemand, souleva en Suisse une très vive opposition populaire. Le parlement impérial, fait caractéristique, la sanctionna à l'unanimité.

Or cette convention constituait, pour la Suisse, une limitation de sa souveraineté et une menace pour son indépendance économique. La Suisse, disait-on, ne doit pas agir comme si elle était obligée d'acheter le droit de nationaliser le Gothard ; donc pas de nouvelles concessions envers l'étranger, mais respect des obligations contractées par les anciennes conventions (1869-1879) vis-à-vis des Etats subventionnants. (*Etoile belge* du 4. 10. 1910, dans Aff. Etr. I, p. 101).

7 Aff. Etr. I, p. 82 et 83, 3 janv. 1910 ; Aff. Etr. III, p. 103 et ss., 3 janv. 1910.

## Les relations franco-suissees en 1910

Pendant ce temps, les relations avec la France s'améliorèrent. Lors de la réception diplomatique donnée à Paris le 1<sup>er</sup> janvier 1910<sup>1</sup>, M. Fallières<sup>2</sup> annonça qu'il ferait probablement une visite en Suisse. Chez nous, dès que l'éventualité de ce voyage fut connue, on sentit que l'accueil serait favorable.

M. Comtesse<sup>3</sup>, alors président de la Confédération, était francophile. Les confidences des hommes politiques provoquèrent dans la presse les commentaires les plus cordiaux. Cette quasi-unanimité était flatteuse pour la France. On faisait remarquer que la Suisse avait déjà reçu la visite de tous les souverains des Etats limitrophes et qu'on parlait pour la première fois du Président de la République française. Sur le plan idéologique, la Suisse et la France étaient alors les seules, en Europe, à représenter le principe républicain.

En désaccord avec cet enthousiasme général, les *Basler Nachrichten* firent entendre une autre voix : si M. Fallières venait en Suisse, le président de la Confédération devrait-il rendre la visite reçue ?<sup>4</sup>

Or, on le sait, le président de la Confédération suisse n'est pas le chef de l'Etat. C'est au Conseil fédéral, dans son ensemble, qu'appartient la souveraineté et le président (premier magistrat de la Suisse) n'est plus, dès qu'il sort du territoire, qu'un simple particulier, à moins de délégation spéciale. C'est pourquoi le président de la Confédération n'avait jamais rendu les visites<sup>5</sup> que le gouvernement suisse avait reçues des Empereurs d'Allemagne, d'Autriche et du roi d'Italie<sup>6</sup>.

Quelques voix discordantes se firent donc entendre pour mettre en garde les Autorités. La visite de M. Fallières ne devait pas rompre avec la tradition séculaire des Suisses qui voulait que de telles visites

<sup>1</sup> Aff. Etr. III, p. 108, 7 janv. 1910.

<sup>2</sup> Né en 1841, A. Fallières fut élu député en 1876 et inscrit à la gauche républicaine. En 1880, il devint sous-secrétaire d'Etat. Plusieurs fois ministre (Intérieur, Instr. publique, Justice), en 1890 il fut nommé sénateur, en 1899 président du Sénat, en 1906 président de la République (jusqu'en 1913).

<sup>3</sup> R. Comtesse (1847-1922). Né à Valangin (Ne), Robert Comtesse étudia le droit à Heidelberg et à Paris. Il fut nommé juge d'instruction dans son canton d'origine (1874), puis conseiller d'Etat (1876). En 1883 il entra au Conseil national (qu'il présida en 1898) puis au Conseil fédéral (1899). Président de la Confédération en 1904 et 1910, c'est lui qui reçut le président Fallières.

<sup>4</sup> Aff. Etr. III, p. 114-116.

<sup>5</sup> Aucune de ces visites n'avait eu lieu à Berne (voir plus loin). Guillaume II, par exemple, avait été reçu le 2 mai 1893, par le Conseil fédéral, à Lucerne. Aff. Etr. III, p. 125 et Revue de Lausanne 23. 5. 1910, « Au Jour le Jour ».

<sup>6</sup> Aff. Etr. III, p. 116.

ne fussent pas rendues <sup>1</sup>. *Le Bund* et *La Gazette de Lausanne* se chargèrent bientôt de dissiper les craintes excessives <sup>2</sup>.

Quand on sentit, à Berlin, qu'une relation pouvait exister entre les propos tenus en 1909 par l'Empereur au sujet de sa visite en Suisse et le vœu de M. Fallières d'en faire autant, on chercha à minimiser les ouvertures de Guillaume II, pour que la France peut-être agît de manière analogue. Les paroles de l'Empereur, dit-on, « ont été de simples compliments, de simples paroles de courtoisie ». L'intention de l'Empereur n'aurait jamais été « tout à fait sincère » <sup>3</sup>.

Mais un journal suisse, le *Berner Tagblatt*, empêcha l'extinction de l'affaire. Puisque M. Fallières allait venir en Suisse, pourquoi le Conseil fédéral n'inviterait-il pas l'Empereur Guillaume, pour maintenir « l'équilibre entre les deux puissances » <sup>4</sup> ? Y avait-il, dès lors, moyen de reculer ?

Le peuple, averti, suivait les phases de cette joute singulière et les deux Puissances voisines se surveillaient. Ainsi, quand le 13 juillet 1910 l'Empereur d'Allemagne fit remettre au Président de la Confédération un prix pour le tir fédéral, immédiatement, M. Comtesse en avertit l'Ambassadeur de France, qui adressa d'urgence un télégramme à Paris afin que le don français ne tardât pas <sup>5</sup>.

Le 14 juillet, pour marquer la clôture du Congrès international des chemins de fer, le Conseil fédéral donna un grand banquet en l'honneur des 1200 congressistes. Ce fut l'occasion, pour M. Comtesse qui présidait cette réunion, d'ajouter un salut cordial à la France en son jour de fête nationale. Le président de la Confédération ne manquait d'ailleurs aucune occasion pour affirmer ses bonnes dispositions à l'égard de ce pays <sup>6</sup>.

M. Fallières, de son côté, ne semblait pas devoir abandonner son idée. Son arrivée prochaine flattait particulièrement l'amour-propre des Suisses. On trouvait alors dans nos journaux cette réflexion : « Le Chef de l'Etat français agit avec nous comme il ferait avec

<sup>1</sup> Depuis 1663, les Autorités suisses n'avaient plus été reçues officiellement à l'étranger. Il s'agissait alors du renouvellement de l'alliance franco-suisse, représenté dans la célèbre tapisserie de Notre-Dame.

Le 24 sept. 1663, les députés des XIII cantons, réunis à Soleure, renouvelèrent l'alliance avec Louis XIV. Puis les membres de la Diète suisse, au nombre de 36, sous la conduite du bourgmestre Waser, se rendirent à Paris où eut lieu, le 18 novembre à Notre-Dame, une confirmation solennelle du traité ; les délégués suisses furent ensuite reçus en grande pompe par le roi, au château de Versailles. Voir Richard Bovet. Le président Fallières en Suisse (Berne, 15-16 août 1910). Impr. Guinchart, Neuchâtel.

<sup>2</sup> Aff. Etr. III, p. 115 et 116, annexe à la lettre du 15 janvier 1910.

<sup>3</sup> Ibid. III, p. 119. L'Ambassadeur de France à Berlin au Ministre des Aff. Etr. à Paris, 18 janv. 1910.

<sup>4</sup> Ibid. III, p. 146, 147 et Revue de Lausanne du 23. 5. 1910.

<sup>5</sup> Aff. Etr. III, p. 148.

<sup>6</sup> Ibid. p. 149.

toute grande puissance européenne »<sup>1</sup>. Le 15 août allait compter dans les annales du pays, d'autant plus que le Président se ferait accompagner par deux ministres appelés à régler, en temps ordinaire, les affaires avec la Confédération. La Suisse alémanique se montrait moins enthousiaste<sup>2</sup>. Elle reprochait au Conseil fédéral d'être plus empressé envers la France qu'envers les trois souverains qui avaient précédemment rendu visite à la Suisse<sup>3</sup>.

C'était, il est vrai, la première fois qu'on allait recevoir à Berne, siège du Gouvernement fédéral. La *Gazette de Lausanne* le releva : « Jusqu'ici, les rois passaient et nous avertissaient de leur passage. Nous allions les saluer à la gare qui leur convenait le mieux. Tout était fini par là. Si flatteuses que furent ces visites, il nous était difficile de penser qu'on s'était dérangé pour nous »<sup>4</sup>.

Le tout était de savoir si le voyage de M. Fallières n'était qu'un simple acte de courtoisie, ou si la Suisse allait s'écarter des devoirs que lui imposait sa stricte neutralité<sup>5</sup>, l'influence française et l'influence germanique étant, dans le pays, en « formelle opposition », comme le disait un journal étranger<sup>6</sup>.

### **La visite du président Fallières et l'incident de Porrentruy**

La visite de M. Fallières eut lieu et fut très simple. Arrivé aux Verrières-Suisse, le 15 août 1910 à 13 h. 32, le Président se rendit directement à Berne, après un court arrêt à Neuchâtel pour permettre aux personnalités désignées de prendre place dans le train officiel. Promenade en landau dans la ville aux arcades, réception à l'Ambassade de France et dîner au Bernerhof. Le lendemain, 16, excursion à Thoun-Interlaken en train et en bateau, banquet au Kursaal, puis retour à Berne pour le dîner offert au Conseil fédéral à l'Ambassade de France. C'est tout, ou presque. Dans la nuit même, M. Fallières regagnait la France par Neuchâtel et Pontarlier<sup>7</sup>.

Les Autorités suisses manifestèrent leur satisfaction à la France. La presse, en général, observa le même ton<sup>8</sup>. La République, de son

<sup>1</sup> Ibid. p. 154.

<sup>2</sup> Voir à ce sujet la *Neue Zürcher Zeitung* et le *Berner Tagblatt*.

<sup>3</sup> Aff. Etr. III, p. 156.

<sup>4</sup> Ibid. p. 155.

<sup>5</sup> Aff. Etr. III, p. 158.

<sup>6</sup> Voir l'*Indépendance belge* du 17 août 1910, dans Aff. Etr. III, p. 163.

<sup>7</sup> Voir « Le président Fallières en Suisse », par Richard Bovet.

<sup>8</sup> Le *Berner Tagblatt* continua à boudier, demandant que l'influence de la politique et de la culture françaises soit fermée chez nous. Voir *Revue de Lausanne*, 24 août 1910 et Aff. Etr. III, p. 164 et 166.



*Réception du président Fallières à Berne par M. Comtesse,  
président de la Confédération (15 août 1910)*

côté, sentit que son renom et son influence y avaient gagné<sup>1</sup>. Certain journal allemand, analysant le sens de cette journée, y vit « le couronnement du rapprochement économique et de l'amélioration des relations de bon voisinage qui s'étaient produits depuis peu entre la France et la Suisse »<sup>2</sup>.

Comme, pour accentuer cette impression, quelques semaines plus tard éclata « l'incident de Porrentruy », qui allait tout remettre en question : neutralité, réception des chefs d'Etat étrangers, influence française et influence germanique<sup>3</sup>.

Au début de septembre 1910, la 5<sup>e</sup> Division et quelque 3000 hommes de cavalerie avaient fait des manœuvres dans le Jura. La ville de Porrentruy, pour accueillir la troupe et les officiels, pavoisa. On prit « tous les drapeaux disponibles », même des drapeaux français. Malheureusement, l'un des tricolores fut hissé sur la façade de l'hôtel de ville, et un autre à la préfecture.

La chose fit du bruit. Les officiers allemands refusèrent d'assister au déjeuner auquel la ville conviait le chef du Département militaire, l'état-major du 2<sup>e</sup> Corps d'armée et les missions militaires étrangères.

<sup>1</sup> Aff. Etr. III, p. 165.

<sup>2</sup> Ibid. III, p. 165. Voir *Gazette de l'Allemagne du Nord*

<sup>3</sup> Ibid. III, p. 184.

La presse alémanique s'empara de l'incident. Au nom de la neutralité, le Conseil fédéral demanda au gouvernement bernois d'ouvrir une enquête<sup>1</sup>.

Le *Journal de Genève* du 2 octobre 1910 analysa l'atmosphère qui régnait dans le pays à la fin de l'été 1910. « La Suisse<sup>2</sup> passe par un accès de mauvaise humeur très marquée contre l'Allemagne. Ceci est dû aux procédés diplomatiques du Gouvernement impérial au cours des dernières années. Mais la Suisse ne demande qu'à vivre dans les meilleurs termes avec lui. Nous n'avons, pas plus les uns que les autres, la moindre envie de nous inféoder à la politique d'aucun... de nos voisins. Nous sommes Suisses avant tout et voulons le rester... Mais, pour être Suisses, nous n'en sommes pas moins des hommes. Et il est certain que, comme tous les hommes, nous sommes plus accessibles aux bons procédés qu'aux mauvais. »

Cette mise au point invitait l'Allemagne à revoir son attitude. Comme le *Bund* de Berne soutenait des idées analogues, les politiciens étrangers étaient avertis.

### Intrigues allemandes

L'Allemagne suivait son plan. Malgré les dénégations de la cour de Berlin de janvier 1910, il se trouvait, « tous les trois mois », un journal pour annoncer la visite de l'Empereur en Suisse. Au printemps de la même année, le périodique allemand *L'Infanterie*, étant revenu sur cet objet, assurait que l'administration militaire suisse avait déjà pris toutes les mesures pour recevoir Guillaume II. Le choix du terrain de manœuvres pour 1910<sup>3</sup> — l'Ajoie — pouvant

<sup>1</sup> Aff. Etr. I, p. 101.

<sup>2</sup> Voir *Journal de Genève* du 2 oct. 1910 ainsi que Aff. Etr. III, p. 192.

<sup>3</sup> Le thème des grandes manœuvres du 31 août au 8 septembre 1910 était le suivant : des troupes rouges, rassemblées entre Pontarlier et Delle, avaient franchi la frontière et tentaient de traverser le Jura. Le terrain, pour les arrêter, se trouvait limité par Soleure-Bienne-Porrentruy et Delémont.

Le 31 août 1910, à 06.00 heures, le commandant de la 3<sup>e</sup> division, à Münchenbuchsee, recevait du commandant du 2<sup>e</sup> Corps d'armée l'ordre suivant :

1. Hier soir, de fortes troupes rouges ont passé par le Val-de-Travers et La Chaux-de-Fonds, par les Franches-Montagnes et Porrentruy.
2. Notre armée attaquera l'ennemi dans le Jura :
  - a) en direction de Delémont (3<sup>e</sup> Corps d'armée supp.)
  - b) en direction de Moutier-Tavannes (5<sup>e</sup> division)
  - c) en direction de Soleure (Brig. supp.)
  - d) en direction de Sainte-Croix (1<sup>er</sup> Corps d'armée supp.)
  - e) la 3<sup>e</sup> div. renforcée, se porte en direction de Sonceboz-Montagne du Droit.

(Voir « Die Manöver des eidg. II Armeekorps im Jahre 1910 », von Major O. Slameczka. Verlag von L. W. Seidel und Sohn. Wien 1911, et « Die Manöver des 2. Armeekorps 1910 », von Kdt. des 2. Armeekorps Wille. Druck von Fritz Käser.)

provoquer quelque inquiétude, vu la proximité de la frontière française, Berne démentit l'information lancée par la revue allemande. Mais on pressentait que la Légation d'Allemagne n'était pas étrangère à la propagation périodique de la fameuse nouvelle. D'autre part, on savait que l'attaché militaire d'alors, M. de Rantzau, était en relation directe avec le cabinet militaire de Guillaume II. A Berlin, donc, on maintenait l'idée que l'Empereur avait l'intention d'assister aux manœuvres suisses<sup>1</sup>. L'Allemagne laissa passer la visite de M. Fallières, puis l'incident de Porrentruy, mais continua d'intriguer par le canal du comte de Rantzau.

Ce personnage était très remuant. Dans les milieux diplomatiques, on le rendait responsable, en grande partie, des attaques de la presse suisse contre la France<sup>2</sup>. Il avait des relations dans le patriciat bernois, dans le corps des officiers suisses et influençait, disait-on, le *Berner Tagblatt* au profit de la cour allemande. Cette sorte d'agent germanique était du reste connu des diplomates. On savait que Rantzau disposait de moyens d'action secrets qui lui permettaient de seconder, voire de surveiller le représentant officiel de son pays. D'autre part, le Conseil fédéral avait déjà eu à se plaindre des incartades de l'attaché militaire allemand.

Après la visite de M. Fallières, Rantzau, désappointé, reprit ses intrigues : « Je ne comprends pas qu'on n'adresse pas une invitation pour vos prochaines grandes manœuvres à notre Empereur qui a, je le sais, un si grand désir d'y assister », dit-il à qui de droit. Le Conseil fédéral fit, paraît-il, demander des explications au Ministre d'Allemagne, qui déclara tout ignorer de ce désir et dut désavouer le comte de Rantzau. Mais on sentait bien que la diplomatie secrète n'attribuait qu'une importance relative au désaveu, sans renoncer à ses méthodes<sup>3</sup>.

A la réception des souverains étrangers était également liée, sur le plan suisse, la mentalité des hommes en place. En 1910, la présidence de la Confédération étant assurée par M. Comtesse, francophile, la visite de M. Fallières ne pouvait mieux tomber. Qui allait l'emporter pour 1911 ? Ce fut M. Ruchet<sup>4</sup>, un Vaudois, bienveillant envers la France. La vice-présidence échut à M. Forrer<sup>5</sup>, de

<sup>1</sup> Aff. Etr. I, p. 87.

<sup>2</sup> Ibid. I, p. 104.

<sup>3</sup> Aff. Etr. I, p. 104-106. Résultat d'un entretien de M. Comtesse avec l'Ambassadeur de France à Berne, 9 oct. 1910.

<sup>4</sup> Marc Ruchet (1853-1912). Originaire de Bex (Vd), il étudia à Lausanne et à Heidelberg. Il fut nommé au Grand Conseil (1883), puis au Conseil des Etats (1887) et au Conseil d'Etat vaudois (1894). Il devint Conseiller fédéral en 1899, Président de la Confédération en 1905 et 1911.

<sup>5</sup> Ludwig Forrer (1845-1921). Né à Islikon (Tg). Fit des études de droit à Zurich et s'établit comme avocat à Winterthour. Il fut l'un des chefs radicaux zurichois, fit partie du Grand Conseil, puis du Conseil national, et on le con-

culture très germanique et doué d'un tempérament combatif. Le vice-président devenant, par tradition, président l'année suivante, on pouvait attendre dans les milieux politiques qu'une orientation nouvelle se manifestât au cours de l'année 1912. Cela n'échappa pas à la France<sup>1</sup>.

Pendant ce temps, en Suisse, les clans francophile et germanophile restaient vigilants, se reprochant mutuellement des écarts criants. La chronique internationale se chargeait d'alimenter les passions et les affaires du Maroc opposaient toujours Français et Allemands. Depuis la conférence d'Algésiras (1906), la France et l'Espagne étaient les puissances protectrices du Maroc. Seule Tanger, sous le commandement suisse de la police, était zone internationale. A la suite de troubles, la France occupa Fez (4 mai 1911). Par réaction, l'Allemagne envoya la canonnière « Panther » dans le port d'Agadir (1<sup>er</sup> juillet 1911). Le « coup d'Agadir » faillit provoquer la guerre. L'un des ministres de Guillaume II dit : « Je ne crois pas que les Français relèvent le gant, mais il faut qu'ils sentent que nous sommes décidés à tout. » Divers incidents empêchèrent le règlement du conflit jusqu'au 4 novembre 1911, époque où fut signée une convention franco-allemande à ce sujet. Pour avoir les mains libres au Maroc, la France cédait une partie de son Congo. Paris en ressentit de l'humiliation et Berlin vit là un succès national. La tension était encore accrue. En France, le « coup d'Agadir » amena Poincaré à la présidence du Conseil (15. 1. 1912), Millerand au ministère de la Guerre. C'est alors que Péguy écrivit à ce ministre : « Puissions-nous avoir sous vous cette guerre qui depuis 1905 est notre seule pensée ; et non pas l'avoir seulement mais la faire » (15. 1. 1912)<sup>2</sup>.

### La visite de Guillaume II

Au mois de mai 1911, la probabilité du voyage impérial en Suisse se changea en certitude. Le Président de la Confédération l'annonça à l'Ambassadeur de France. L'Empereur désirait voir, sur place, manœuvrer les milices dont on lui avait fait grand éloge. Mais l'année 1911 était encore mal choisie, car la ratification de la convention du Gothard se heurtait toujours à des difficultés. La présence de Guillaume II pourrait être interprétée comme une pression exercée sur l'opinion publique pour faire accepter le contrat. D'autre part,

sidéra comme l'un des hommes politiques les plus éminents de Suisse. Il devint directeur de l'Office central des transports internationaux par chemin de fer, puis Conseiller fédéral (1902) ; Président de la Confédération en 1906 et 1912.

<sup>1</sup> Aff. Etr. III, p. 201.

<sup>2</sup> Voir : *Le Figaro littéraire* du 11. 6. 1960, p. 11.



*6 septembre 1912. L'empereur, tenant son bâton de maréchal et flanqué, à sa droite, par le président de la Confédération Forrer, passe en revue la compagnie d'honneur rangée sur la place de la gare de Berne*

le thème des manœuvres de 1911 prévoyait « l'invasion du territoire helvétique par les troupes françaises ». Il ne convenait pas que Guillaume II assistât à « ce spectacle »<sup>1</sup>. Dès l'automne 1911 pourtant, la nouvelle de la visite de Guillaume II ne fut plus démentie. Cette année-là, comme en 1909, ce fut au cours de manœuvres — en Allemagne cette fois-ci — que Guillaume II réaffirma au colonel divisionnaire Iselin son désir de venir chez nous. Le corps diplomatique en eut connaissance à fin octobre et tout le monde s'accorda pour reconnaître que 1912 se prêterait à cela, puisque M. Forrer serait alors Président de la Confédération<sup>2</sup>.

Le chargé d'affaires de France à Berne put même donner des renseignements confidentiels au sujet de cette visite à fin décembre 1911. Le voyage de l'Empereur était non seulement décidé, mais arrêté dans les détails<sup>3</sup>. En janvier 1912, le *Bund* en communiqua le programme : Réception (mardi 3 septembre 1912) puis deux

<sup>1</sup> Aff. Etr. I, p. 121 et 122. L'Ambassadeur de France à Berne au Ministre des Affaires étrangères, 12. 5. 1911.

<sup>2</sup> Ibid. I, p. 128, 129.

<sup>3</sup> Ibid. I, p. 136, 24 déc. 1911.

jours passés aux manœuvres des 5e et 6e divisions en Suisse orientale ; enfin, un jour consacré à une excursion dans l'Oberland bernois <sup>1</sup>.

Dans le clan des germanophiles, l'enthousiasme fut à son comble si l'on en juge par les hommages publiés dans ce style :

#### Ein Willkommensgruss

Sei uns gegrüsst, Du Zollernspross,  
Im lieben Schweizerlande !  
Du kommst mit Deinem stolzen Tross,  
Zu knüpfen feste Bande.  
Du kommst als guter Freund hieher  
Ins kleine Schweizer Alpenland ;  
Drum knüpfe fest der Freundschaft Band  
Du Zollernkaiser-hoch und hehr ! <sup>2</sup>

Autre aspect : la confiance témoignée à l'amitié et à la protection allemandes :

« Hoffen wir, dass der Souverän dann mit Befriedigung... von unserem kleinen Alpenlande Abschied genommen haben wird... und dass er sich daran erinnern möge, wenn einst *Gefahr nahe ist.* » <sup>3</sup>

En août 1912, on apprit que les médecins de l'Empereur avaient fait modifier le voyage, en réduisant les excursions. Enfin, le grand jour arriva. L'Empereur, venant de Bâle, s'arrêta du 3 au 5 septembre à Zurich pour suivre les manœuvres (les 4 et 5). De là, il se rendit à Berne (le 6), d'où il repartit le soir même pour Constance, par Zurich et Schaffhouse <sup>4</sup>.

#### Les manœuvres de 1912

Ces manœuvres devaient servir de cours de répétition aux 5e et 6e divisions représentant un effectif de 25.000 hommes environ, soit 1300 officiers, 23.600 sous-officiers et soldats, plus 5700 chevaux.

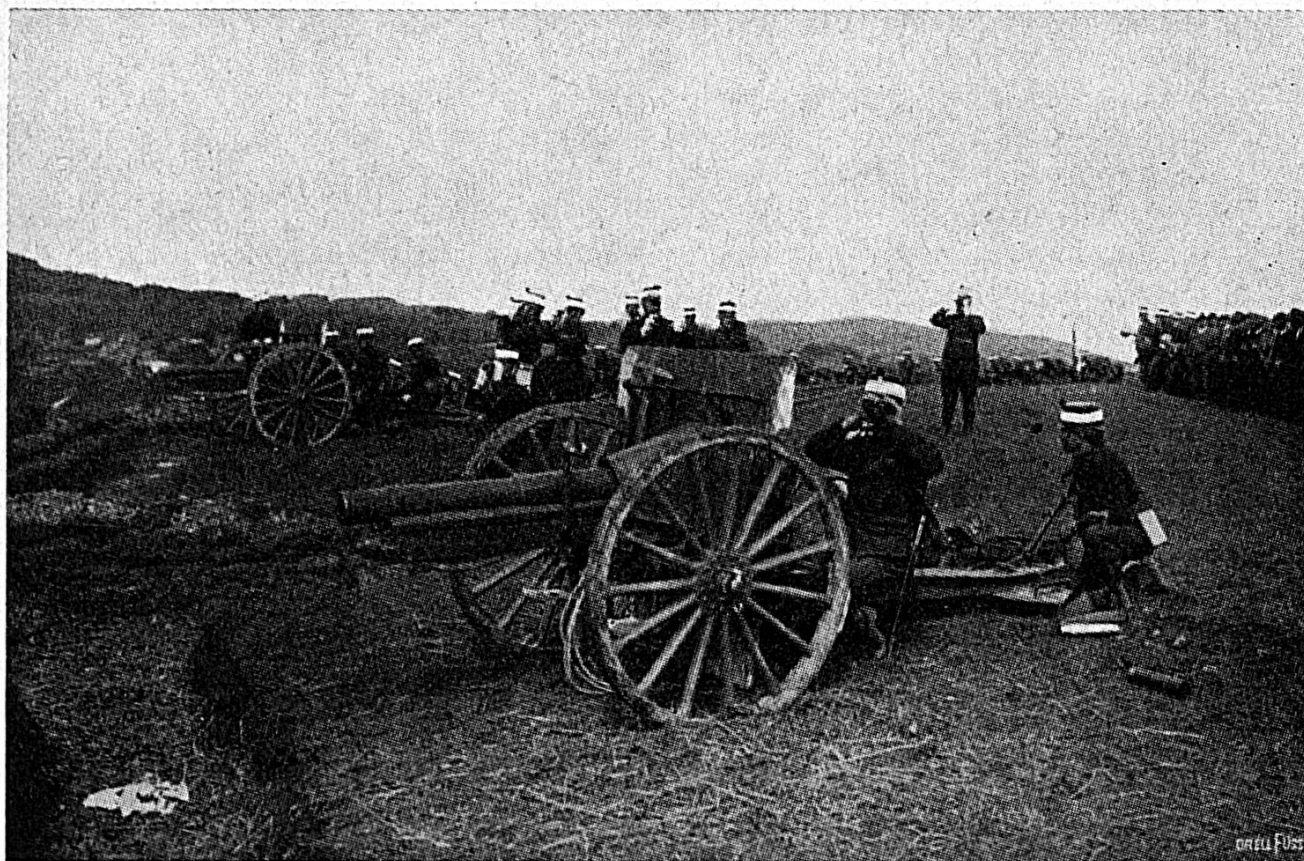
La direction des manœuvres était confiée au colonel Ulrich Wille, inspecteur des deux divisions en exercice. Par ses origines,

<sup>1</sup> Ibid. I, p. 139.

<sup>2</sup> Dans : Kaisertage in der Schweiz, von Emil Schäfer, p. 2. Verlaganstalt E. Schäfer u. Cie, Bern, Bülach, Zürich.

<sup>3</sup> Ibid. I, p. 29.

<sup>4</sup> Aff. Etr. I, p.150.



*L'artillerie en action. Manœuvres du 4 septembre 1912*

son éducation, voire ses sympathies, il se rapprochait de l'Allemagne. Son père avait étudié avec Bismarck à Göttingue. Le colonel Wille lui-même avait servi comme lieutenant dans la garde prussienne et avait épousé une cousine du chancelier Bismarck. Après son stage en Allemagne, il était devenu officier instructeur en Suisse, où, depuis vingt ans, il se vouait à l'amélioration et au perfectionnement de l'armée<sup>1</sup>.

La zone des manœuvres s'étendait entre les lacs de Zurich et de Constance. Les deux divisions, distantes de 45 km., devaient se rencontrer dans la région de Wil (Saint-Gall), c'est-à-dire sur la Thur. Le thème général était celui de la lutte entre deux armées dont l'une (parti bleu) ayant franchi l'Aar et marchant en direction de l'est, arrivait aux environs de Baden. L'autre (parti rouge) se ressemblait depuis quelque temps dans la région de Saint-Gall<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> A. de Tarlé, « L'armée suisse et ses manœuvres de 1912 », p. 9 et 10.

<sup>2</sup> Les manœuvres du 3<sup>e</sup> Corps d'armée en 1912. Situation initiale : Le 31 août 1912 une armée bleue (5<sup>e</sup> div.), venant de l'ouest, atteint la ligne de l'Aar, de Turgi à l'embouchure de l'Aar dans le Rhin. La 5<sup>e</sup> div., l'un des échelons avancés de cette armée, se trouve vers Baden.

Le 1<sup>er</sup> septembre, la 5<sup>e</sup> div. est poussée jusqu'à Höngg-Rumlang. Une armée rouge (6<sup>e</sup> div.) se rassemble dans la région de Saint-Gall. Le 1<sup>er</sup> septembre, le

Les observateurs notèrent avec complaisance l'excellente impression laissée par les soldats suisses, en ce qui concerne le moral surtout. Pour la tenue vestimentaire, on faisait des réserves. Pour l'endurance et la bonne volonté, on ne tarissait pas d'éloges. Les marches et les manœuvres s'étaient poursuivies sans interruption du lundi matin au jeudi après-midi, par un temps pluvieux et froid, sauf un jour où les conditions atmosphériques s'améliorèrent. L'infanterie avait dû creuser des tranchées et prendre les avant-postes de nuit. L'entrain des hommes n'avait pourtant pas faibli. On attribuait la chose à la cuisine d'une part — les fameuses cuisines roulantes qui accompagnaient la troupe — et aux rapports entre les chefs et les subordonnés.

Un correspondant de la *Gazette de Francfort* écrivait : « Les miliciens sont disciplinés, déferents envers leurs chefs qu'ils abordent toujours avec une attitude très correcte... Comme témoignage de leur esprit militaire, j'ai noté l'exactitude avec laquelle ces miliciens saluent leurs supérieurs, lesquels — j'insiste sur ce point — ne manquent jamais de répondre. » <sup>1</sup>

Une partie de la valeur de l'armée suisse émanait donc de ses officiers que l'on disait cultivés, fiers de leur situation, corrects envers leurs subordonnés, polis vis-à-vis même du plus simple questionneur. Dans leur uniforme, ces officiers paraissaient élégants <sup>2</sup>. On leur attribuait le mérite de commander avec énergie mais sans raideur. Sur le plan des connaissances tactiques et techniques, les spécialistes se montraient plus sévères. Les manœuvres de 1912 avaient démontré qu'on ne savait pas se mettre à couvert, qu'on négligeait par trop le feu de l'adversaire et que l'artillerie avait encore beaucoup à apprendre.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les éloges n'avaient pas manqué à l'adresse de l'armée suisse <sup>3</sup>. Mais, s'il faut en croire un critique

Commandant apprend que l'armée ennemie a franchi l'Aar inférieure et atteint Baden. Il ordonne, pour le 2 septembre, un mouvement en avant afin d'occuper une position sur la Thur.

(Voir Revue militaire suisse, No 10, octobre 1912, p. 809 et ss. Imprimeries réunies, Lausanne.

<sup>1</sup> A. de Tarlé, p. 30 et 31.

<sup>2</sup> La tenue de manœuvres était relevée par des « gants blancs ».

<sup>3</sup> Les milices suisses avaient la cote. L'Angleterre songeait à introduire le service obligatoire et le *Times* avait écrit (en 1897) que dans son ensemble l'armée suisse était supérieure à toutes les autres troupes européennes. Or, depuis cette époque, des progrès avaient encore été réalisés dans notre pays. Le dernier en date était celui du 1<sup>er</sup> avril 1912. La nouvelle organisation militaire introduisait le fractionnement en corps d'armée, divisions, brigades, le groupement des unités devant répondre aux nécessités suivantes : simplifier la transmission des ordres, faciliter la direction et soumettre l'emploi de l'arme aux situations et au but.

D'autre part, le rajeunissement de l'armée de campagne entraînait l'élimination des classes les plus anciennes. A. de Tarlé, ouvr. cité, p. 4-7.



*Public et militaires sur la colline d'honneur de Kirchberg,  
lors des manœuvres (4 septembre 1912)*

militaire français, en 1912, ces éloges étaient abusifs : « On a fait du tort à l'armée suisse par les louanges exagérées dont on l'a accablée ; il en résulte pour les officiers qui la voient à l'œuvre une légère déception et une impression défavorable. » <sup>1</sup>

La Confédération consacrait alors à ses dépenses militaires 44 millions, plus du quart de son budget total, et venait de décider un emprunt de 50 millions pour améliorer l'armement <sup>2</sup>.

En ce qui concerne la mentalité des milieux militaires suisses, aucune équivoque n'existait au sujet de la neutralité. On ne cessait de répéter que la Suisse défendrait son territoire contre quiconque s'aviserait de l'attaquer. On appuyait cette décision sur la force de l'armée, qui comptait alors 200.000 hommes, et sur la mentalité du peuple suisse, favorable à la défense nationale <sup>3</sup>.

La visite de Guillaume II devait permettre à l'Empereur de se faire une opinion sur l'armée de milices. En Allemagne, les soldats de carrière étaient plutôt opposés à ce système tandis que le

<sup>1</sup> A. de Tarlé, ouvr. cité.

<sup>2</sup> Ibid. p. 39.

<sup>3</sup> Ibid. p. 46.

peuple y voyait un avantage d'ordre matériel (instruction des soldats à peu de frais) et d'ordre moral ou patriotique (augmentation des effectifs, participation du peuple à la défense nationale, réduction du temps de service, démocratisation dans le recrutement des cadres et les manifestations militaires, les exercices de parade étant relégués à l'arrière-plan pour faire place à des valeurs plus guerrières).

Le *Berliner Tagblatt* écrivait : « L'Empereur n'a peut-être pas constaté sans quelque impression qu'un officier peut rendre d'aussi brillants services quand il ne se sépare pas du peuple pour former une caste à part, mais quand, au contraire, il vit avec lui. » <sup>1</sup>

La *Gazette de Francfort*, de son côté, allait plus loin encore : « L'Empereur s'est rendu compte des qualités des milices suisses, de leur endurance, des bons rapports qui existent entre les officiers et les soldats et de l'amour du peuple pour son armée. Peut-être pouvons-nous espérer que ces constatations de l'Empereur seront profitables à l'armée allemande. Ce serait le plus beau résultat du voyage en Suisse » <sup>2</sup>.

Mais l'Empereur, durant sa visite, ne fit pas connaître sa manière de voir. Il adressa des compliments à ses hôtes sans toucher au fond du problème. Officiellement, il ne fit pas l'analyse du système des milices <sup>3</sup>.

Guillaume II avait donné un éclat particulier à la réception en Suisse, se faisant accompagner de généraux tels que von Moltke, chef du grand état-major, et von Lyncker, chef du cabinet militaire de l'Empereur. Indépendamment de la participation aux manœuvres, la visite impériale était motivée par le désir de soutenir l'influence allemande — déjà très puissante dans la région de Zurich — et de poursuivre une sorte de germanisation manifeste dans le pays.

Le Kaiser y fit allusion : « Une grande partie de la Suisse conserve la mentalité et les mœurs allemandes, et l'échange d'idées et de produits entre la Suisse et l'Allemagne est aussi considérable que naturel. » <sup>4</sup>

L'allusion aux affaires commerciales correspondait aux problèmes en suspens : guerre des farines et convention du Gothard. C'est ainsi qu'on vit en Guillaume II un chef militaire, mais également un « commis-voyageur de l'Empire » <sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Cité par A. de Tarlé, p. 41.

<sup>2</sup> Ibid. p. 42.

<sup>3</sup> Ibid. p. 43.

<sup>4</sup> Ibid. p. 44-45.

<sup>5</sup> Voir à ce sujet les articles de Paul Girardin, prof. à l'Université de Fribourg, dans « Questions diplomatiques et coloniales », 16 déc. 1909 et 16 sept. 1912.

D'une manière générale, tout le monde fut d'accord pour reconnaître que cette visite avait été un succès : réception, ovations, « véritable fête ». Seuls quelques journaux étrangers hostiles à l'Allemagne s'en étonnèrent. Dans son toast, l'Empereur avait fait l'éloge de notre armée : « Ces deux jours de manœuvres m'ont permis de reconnaître que, dans le domaine militaire, toute la Suisse travaille avec une ardeur extraordinaire, que le soldat suisse, par patriotisme, endure avec joie de grandes fatigues, et que l'armée suisse est soutenue par l'amour que lui porte le peuple suisse tout entier. » <sup>1</sup>

L'Empereur avait ajouté, entre autres choses, une profession de foi : « Depuis bientôt vingt-cinq ans, j'ai toujours été un bon ami de la Suisse, et, autant que cela dépendra de moi, je ne cesserai de le demeurer. »

Cette promesse n'était pas sans importance alors que l'Europe se trouvait partagée en deux blocs rivaux. Dans sa réponse, d'ailleurs, le Président de la Confédération sut rappeler l'essentiel de la politique suisse en ces termes : « Nous avons la ferme résolution de défendre, contre toute attaque, notre indépendance qui est notre bien suprême, et de sauvegarder notre neutralité contre quiconque ne la respecterait pas. Pour atteindre ce but, une bonne armée, toujours prête, nous est indispensable ; une de nos tâches primordiales est de nous la donner et nous y travaillons de toutes nos forces. » <sup>2</sup>

### Réflexions finales

Ce rappel n'était pas superflu. Il est vrai que le colonel Pellé, attaché militaire à Berlin, avait pu écrire à Paris, le 26 mai 1912 : « Il est probable que nous n'avons pas d'agression à craindre avant un délai de huit mois ou un an » <sup>3</sup>. Pourtant, dans son livre « L'Allemagne et la prochaine guerre », paru au début de 1912, le général allemand Bernardi affirmait à tout propos « le droit des peuples forts à la conquête ». L'Allemagne venait d'augmenter son armée et maintenait en permanence 683.000 hommes sous les armes.

L'influence allemande provoquait des inquiétudes. Un professeur Schmidt, de Zurich, venait d'annoncer que, dans un prochain avenir, la Suisse serait absorbée par l'Allemagne et deviendrait une province de cet empire <sup>4</sup>.

Dans la presse, d'autre part, les allusions à ce pangermanisme dangereux ne manquaient pas. A cela s'ajoutait le ton de la pro-

<sup>1</sup> Aff. Etr. I, p. 153. Toast de S. M. l'Empereur d'Allemagne.

<sup>2</sup> Ibid. I, p. 153, 154.

<sup>3</sup> Poincaré. Le lendemain d'Agadir, p. 136. Plon. Paris.

<sup>4</sup> Cité par A. de Tarlé, p. 45.

pagande allemande. La « supériorité du peuple allemand » s'enseigne à l'école, dans la presse, dans les sociétés patriotiques. Dans la guerre internationale que l'on prédit, que l'on souhaite, les petits peuples — Belges, Hollandais, Suisses — sont appelés à disparaître puisqu'ils ne sont pas assez forts pour lutter. Les divers pays du Saint-Empire romain germanique doivent être rattachés au Reich parce que la conquête est chose naturelle et la guerre, le moyen « biologique » de conserver les Etats<sup>1</sup>.

Enfin, Guillaume II était devenu de plus en plus impopulaire. De sorte que Poincaré pouvait écrire : « Quoi de plus dangereux pour la paix qu'un empereur investi d'un pouvoir presque absolu, quand il se sait, se sent, se croit impopulaire ?... De cet empereur, que nous savions capable de troubler la tranquillité du monde, nous nous sommes constamment efforcés de ne pas blesser la vanité. »<sup>2</sup>

En été 1912, précisément, les choses se gâtaient dans les Balkans. Les nations balkaniques — Bulgarie, Serbie, Grèce — avaient signé des traités secrets (mars et mai 1912) préparant la guerre contre la Turquie. La Russie y vit l'occasion de s'opposer au « Drang nach Osten » des Allemands et de l'Autriche-Hongrie. En août, la guerre paraissait certaine. La Russie s'enquit à Paris de ce que ferait la France. Poincaré, un moment, redouta les conséquences d'un conflit qui devait sûrement mettre aux prises la Russie et l'Autriche. Mais, en octobre, la guerre éclata et Poincaré promit « son concours » le plus effectif si l'Allemagne soutenait l'Autriche contre la Russie (16 novembre). La France et l'Angleterre décidèrent de se concerter si le conflit s'étendait aux nations de l'Europe centrale (22-23 nov.). Le 5 décembre, les Etats de la Triple Entente renouvelaient leur accord.

La Turquie ayant sollicité un armistice, la conférence de la paix débuta à Londres le 16 décembre. Une fois encore, le danger d'une guerre générale s'éloignait, mais ce n'était qu'une trêve.

### Conclusion

Depuis lors, nous avons connu deux guerres mondiales, suivies de tentatives de fraternité générale (SDN et ONU). Nous avons même assisté, alliance inconcevable en 1914, au rapprochement franco-allemand.

Remplacer une Europe déchirée depuis l'Empire romain par une Europe unie est un vieux problème qui a préoccupé des politiciens, des mystiques et des économistes. Aujourd'hui, nous sommes les spectateurs de nouveaux essais qui redonnent vie à cet ancien idéal.

<sup>1</sup> Voir J. Pirenne dans « Les Grands courants de l'histoire universelle » VI, p. 68 et surtout p. 69, note 1.

<sup>2</sup> Poincaré, p. 144-145.

lisme. La Suisse même, prudente et sage, y a donné la main, soulignant par là que les peuples jugent la chose réalisable. Et nous voyons nos Autorités se mettre en route pour aller offrir notre collaboration aux groupements qui se constituent. C'est que, depuis la fin de la dernière guerre, le problème de l'Europe se pose sous des conditions toutes nouvelles<sup>1</sup>.

## BIBLIOGRAPHIE

- I. Archives du Ministère des Affaires étrangères, Paris.  
« Suisse. Politique étrangère. Dossier général. Neutralité suisse, etc. 1897-1914 ».
- II. Ibid.  
« Suisse. Politique étrangère. Rapports avec la France. Dossier général : I 1897-1906 ».
- III. Ibid.  
« Suisse. Politique étrangère. Rapports avec la France. Dossier général : II 1907-1914 ».
- Bovet Richard            Le président Fallières en Suisse. Imprimerie Guinchard, Neuchâtel.
- Duclos Pierre            L'évolution des rapports politiques depuis 1750. Presses universitaires de France.
- Pirenne Jacques        Les Grands Courants de l'Histoire universelle, T. VI. La Baconnière, Neuchâtel.
- Poincaré Raymond      Le lendemain d'Agadir. Plon, Paris.
- Renouvin Pierre        Les relations internationales (1914-1945). Centre de documentation universitaire, Paris V, 1949.
- Revue militaire suisse    Imprimeries Réunies, Lausanne.
- Roupnel Gaston        Histoire et Destin. Grasset, Paris.
- Schäfer Emil            Kaisertage in der Schweiz. E. Schäfer u. Cie, Bern, Bülach, Zürich.
- Slameczka O.            Die Manöver des eidg. II Armeekorps im Jahre 1910. L. W. Seidel u. Sohn. Wien, 1911.
- de Tarlé A.              L'armée suisse et ses manœuvres de 1912. Librairie Chaplot, Paris, 1913.
- Wille U.                Die Manöver des 2. Armeekorps, von Kdt. des 2. Armeekorps Wille. Druck von Fritz Käser.
- Divers journaux et revues de l'époque.
- Illustrations tirées de Schaer Alfred, Kaiser Wilhelm II in der Schweiz. Orell Füssli, Zürich, 1912.

<sup>1</sup> Voir à ce sujet « L'évolution des rapports politiques depuis 1750 », par Pierre Duclos. Presses universitaires de France, 1950.